
*Rejoignez le comité ou
un des groupes de
travail pour l'avenir de
la coopérative.*

*Les échanges avec
les autres structures
ACP comme avec les
membres de cette
coopérative sont
essentiels*

Rapport d'activité 2023 - 2024

Depuis l'AG du 6 novembre 2023 et jusqu'à ce jour, les Jardins de Cocagne ont vécu une période pleine de défis, marquée notamment par un déluge au mois de juin, un été très chaud et sec et un automne très pluvieux.

Gouvernance et administration de la coopérative

Le comité s'est réuni 11 fois. Coralie Bonvin a quitté le comité en 2023 et nous la remercions vivement de son apport et de son investissement. Lee Kessler reviendra en décembre après un congé sabbatique de plusieurs mois. Le comité composé de coopérateurs et coopératrices ainsi que des personnes salariées joue un rôle essentiel dans notre coopérative. N'hésitez pas à nous rejoindre, votre avis et votre expertise sont précieux.

L'amélioration des outils de gestion a continué cette année encore, l'objectif étant de continuer à supprimer les tâches trop gourmandes en temps et d'améliorer les outils de communication, dont les lettres d'informations. L'espace personnel des coopérateurs et coopératrices est de plus en plus fonctionnel et est largement utilisé.

Notre coopérative compte actuellement 391 abonnements : 227 petites parts et 163 grandes parts ainsi que 30 parts non payantes. Il y a eu 30 membres qui nous ont rejoints en cours d'année.

Pour l'année 2025 nous avons reçu 47 résiliations (34 petites parts et 13 grandes) et 2 nouvelles inscriptions, la situation reste donc très préoccupante.

Le contexte continue à être difficile et les défis à relever importants pour tous les acteurs de l'agriculture contractuelle de proximité, donc également pour les Jardins de Cocagne. Nous devons continuer à chercher les bonnes solutions et certainement ne pas hésiter à chercher des chemins novateurs.

Les échanges avec les autres structures ACP comme avec les membres de cette coopérative sont essentiels pour trouver l'élan nécessaire à un retour vers une bonne santé.

Éléments importants de l'année écoulée

- Livraison de légumes 2024: l'outil ACP nous facilite grandement le suivi des légumes livrés : à ce jour, vous avez reçu 4,13 kg de légumes pour une GP et 2,36 kg pour une petite part - mais l'année n'est pas terminée.
- Sondages : Pour mieux connaître leur avis, nous avons élaboré un sondage adressé au printemps à tous les coopérateurs et coopératrices. Nous avons également envoyé un sondage aux personnes qui ne souhaitent pas renouveler leur part de légumes.
- LOCALI : Les Jardins de Cocagne font partie du réseau LOCALI, une nouvelle plateforme mise en place par la Ville de Genève et Après-ge. Nous faisons également partie de la filière alimentaire de Meyrin.

- « Paniers découverte » : La création de ces abonnements a permis à plus de 70 personnes de découvrir les légumes de Cocagne. Une large partie de ces paniers ont été cofinancés par des communes du Canton. Notamment, la Ville de Lancy qui les a mis au concours lors de la Faïte à Lancy et de la Fête de l'abeille et du terroir.
- L'investissement dans l'amélioration de l'infrastructure continue. L'installation des panneaux solaires à Drize ainsi que la création d'un espace de travail à l'abri sont maintenant terminées, grâce notamment aux subventions reçues. Un grand merci à Marco pour son engagement et son expertise.



Installation photovoltaïque et création d'un espace de travail à l'abri à Drize

- Intempéries du mois de juin : Nous remercions toutes les personnes qui nous ont envoyé des dons à la suite de ce déluge qui a touché très fortement les terrains de Drize et Landecy.

Les défis à relever

- Nous manquons de coopérateurs et coopératrices et n'arrivons pas à compenser les résiliations.
- Le ratio toujours grandissant entre les petites parts et les grandes parts pose des problèmes d'infrastructure, de gestion et de finances.
- Nous devons continuer à réfléchir aux améliorations structurelles ainsi qu'aux choix de cultures de légumes plus résilientes et adaptées aux changements climatiques.
- L'amélioration des infrastructures et des outils de travail est essentielle. Nous devons donc continuer la recherche de subventions auprès des acteurs publics ou privés. Nous avons reçu de la part de :
 - Installation photovoltaïque : Ville de Genève Fr. 27'300.-
 - Installation photovoltaïque : Fondation Gelbert Fr. 27'300.-
 - Aide à la récolte du marché : 5'000.-
 La demande de financement pour le bus a été refusée, ainsi qu'une aide pour compenser les pertes liées aux intempéries du mois de juin.

Nous devons continuer à réfléchir aux améliorations structurelles ainsi qu'aux choix de cultures de légumes plus résilientes et adaptées aux changements climatiques

Santé financière

La santé financière de la coopérative nous crée de gros soucis. Nous devons continuer à diminuer les dépenses et trouver de nouvelles ressources, en espérant retrouver un équilibre dans un avenir pas trop lointain.

Comme annoncé lors de l'assemblée générale extraordinaire de juin, nous avons dû ainsi prendre des décisions très difficiles, à savoir la diminution temporaire de 5 % du salaire brut des employé.es et le gel des annuités. Nous avons également dû nous résoudre à la suppression du poste de 80% pour les travaux d'infrastructure dès janvier 2025.

Choix pour l'avenir de la coopérative

La situation actuelle exige de prendre les bonnes décisions pour l'avenir, tant sur le plan de la gouvernance, des éléments structurels, des choix de cultures et de la fluidité de la communication. Pour continuer cette réflexion, nous aurons une journée de travail avec une facilitatrice, le 30 novembre.

La réflexion doit également se faire en groupes de travail restreints. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre un des groupes de travail et jouer un rôle actif dans votre coopérative !

Rapporteur : Renate von Davier